

MARCHE N°2024_24

ANIMATION ET GESTION D'UN TIERS-LIEU MULTISERVICES

Modification n°2

(en application de l'article R2194-7 du Code de la Commande Publique)

Au terme d'une procédure adaptée, le marché de services susmentionné a été attribué à la société LA POSTE SA, pour un montant de 97 600,00 € HT, soit 117 120,00 € TTC.

OBJET DE LA MODIFICATION N°2 :

La présente modification, rendue nécessaire par des impératifs d'intérêt général liés au maintien temporaire de la prestation, a pour objet de prolonger la durée d'exécution du marché pour une période supplémentaire de 4 mois, soit du 1er septembre 2026 au 31 décembre 2026.

Dans ce contexte, l'incidence financière de la modification est calculée sur la base des lignes de la décomposition du prix global et forfaitaire qui concernent le fonctionnement de la Place des Services. La partie « mise en place de la Place des Services », décomposée en plusieurs montants forfaitaire ayant déjà été payés, n'est pas modifiée.

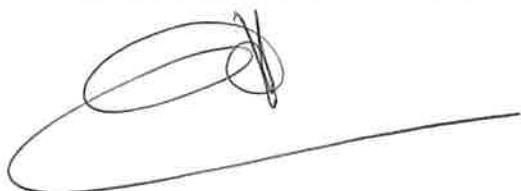
La DPGF de la modification reprend donc les montants initiaux du marché, proratisés pour une période de 4 mois :

Description	Fonctionnement de la Place des Services Prix pour 2 ans Montant initial du marché	Fonctionnement de la Place des Services Prix pour 4 mois Montant proposé pour la prolongation
Forfait Place des services (postier concierge) : 20h/semaine, 5j/7 + 3h30 de back office par semaine	56 600 € HT	9 433,33 € HT
Maintenance et abonnement de l'application mobile	4 000 € HT	666,67 € HT

La prolongation du marché entraîne donc une augmentation de 10 100,00 € HT, soit une augmentation de 10,34% par rapport au montant initial.

Fait à Autun, le 29 juillet 2026

Nom et signature de l'élu(e)



Nom et signature de l'agent du service acheteur



Anne